



Communiqué de presse – 20 avril 2022

Jeudi 28 avril 2022

2^{ème} édition du challenge France Terre de Lait des lycées agricoles une expérience pédagogique inédite sur le terrain

Dans quelques jours, les équipes des 20 établissements agricoles en compétition¹ présenteront leurs travaux à un jury de professionnels...

Le challenge France Terre de Lait propose à un groupe d'étudiants de BTSA de s'intéresser à une action mise en place par l'éleveur laitier (installation, technique particulière...), rendant sa ferme plus pérenne et durable. Dans cet exercice pédagogique de terrain, les étudiants vont pouvoir observer et analyser en quoi cette action s'inscrit dans la démarche de responsabilité sociétale « France Terre de Lait ».

16 établissements agricoles en compétition

Sélectionnés sur dossier fin mars, 16 établissements agricoles seront en compétition, le jeudi 28 avril prochain.

- LEGTA La Roque (12), Lycée Georges Pompidou d'Aurillac (15), Lycée la ville Davy (22), Lycée Agricole d'Ahun (23), Lycée Granvelle (25), Lycée Les Vergers (35), The Land St Exupéry (35), MFR de Chatte (38), LEGTA Hector Serre – Dax (40), LEAP Terre Nouvelle (48), LEGTA E.Pisani (52), Lycée agricole de Savoie (73), Lycée agricole Yvetot (76), Lycée Agricole Les Vaseix (87) MFR Les 4 VENTS (88), Lycée agricole de la Brosse (89)

Cinq jurys composés de professionnels de la filière laitière (éleveurs, conseillers laitiers, techniciens, chercheurs...) écouteront avec attention les projets présentés par les 16 équipes de 2 à 4 étudiants en première année de BTSA (ACSE ou Productions Animales).

En fin de journée, un grand jury, composé de représentants des différents collèges de l'interprofession, se regroupera pour auditionner les 5 finalistes et déterminer le lycée gagnant de la 2^{ème} édition du «Challenge France Terre de Lait des lycées agricoles».

Les établissements des 5 équipes finalistes recevront une récompense qui s'échelonnara de 750 à 2500 euros du cinquième au premier prix. L'an passé, le 1^{er} prix avait été remporté par le LEGTA La Roque - Jacques Chirac de Rodez en Aveyron.

Une étude d'un cas concret pour réfléchir à la durabilité des fermes laitières

Depuis novembre, chaque équipe s'est associée à une ferme laitière de sa région pour en étudier la dynamique économique et les actions développées pour apporter de la durabilité à la ferme. Au terme de la rédaction du dossier avec un plan et des parties imposés, à remettre avant le 31 mars, les étudiants devront conclure en répondant à la question : quels sont les principaux critères de durabilité d'une ferme laitière ? En relation avec la démarche de responsabilité sociétale de la filière laitière : France Terre de Lait, ce sont ces arguments qu'ils présenteront à leurs jurés.

Sous le haut patronage de la DGER



Contacts presse

Delphine Sacleux – dsacleux@cniel.com – 07.86.74.80.47
Marylène Bezamat - mbezamat@cniel.com – 06.03.99.62.07

Salle de presse : presse.filiere-laitiere.fr

A propos

CNIEL

Le Centre National Interprofessionnel de l'Economie Laitière est l'Interprofession qui réunit l'ensemble des acteurs de la filière laitière : les éleveurs laitiers, les coopératives et les industriels laitiers, ainsi que les acteurs de la grande distribution, du commerce et de la restauration collective. Association (loi 1901) reconnue par les pouvoirs publics français et européens, le CNIEL est un lieu d'échange entre les acteurs de la filière, de concertation et de débat intégrant les réalités du monde professionnel et les attentes et préférences des consommateurs-citoyens et de la société civile. Le CNIEL a également pour mission et vocation de mettre à disposition à l'ensemble des publics des informations fiables, sourcées et étayées scientifiquement sur la filière laitière et les produits laitiers (qualité du lait, données économiques et de marché, modes de production, informations nutritionnelles etc.).